

Mettre en place un Plan de Déplacement Inter-Entreprises

- Un trafic automobile réduit,
- une circulation plus fluide,
- un territoire plus durable en réduisant la pollution,
- un gain de temps pour chacun : salariés, clients, fournisseurs,
- une meilleure compétitivité pour l'entreprise
- un territoire plus attractif...

*Pour que chacun soit gagnant
dans une réflexion partagée!!*

Qu'est ce qu'un Plan de Déplacements Inter-Entreprise (PDIE) ?

C'est un ensemble de mesures visant à faciliter et rationaliser les déplacements sur une zone d'entreprises.

En incitant salariés, clients et fournisseurs d'une entreprise à utiliser d'autres moyens de transport que la voiture individuelle : covoiturage, transports en commun, vélo, marche à pied. Certaines actions sont spécifiques à l'entreprise, d'autres communes.



GRANDLYON
communauté urbaine

DIRECTION PROSPECTIVE
ET STRATEGIE D'AGGLOMERATION
ESPACE DES TEMPS

Pourquoi engager une démarche collective ?

- ✘ pour répondre aux contraintes de déplacements,
- ✘ Pour mutualiser forces et moyens,
- ✘ Pour créer et utiliser des outils communs,
- ✘ Pour partager des solutions et mesures.

Des avantages pour tous :



Pour les entreprises d'un site :

- 🕒 *des salariés qui gèrent mieux leurs temps de trajets et donc leurs temps de travail,*
- 🕒 *une réduction des coûts de stationnement,*
- 🕒 *l'accès amélioré pour les visiteurs extérieurs, les clients, les livraisons,*
- 🕒 *des réductions financières sur la majoration forfaitaire accident de trajet de la CRAM,*
- 🕒 *un levier « ressources humaines » en regroupant les salariés autour d'un projet fédérateur,*
- 🕒 *la valorisation de l'image de l'entreprise et de la zone d'entreprise à travers une prise en compte visible des enjeux de déplacement et de développement durable.*





Pour les salariés

- ⌚ une meilleure gestion de leurs temps de déplacements et donc de leurs temps de vies,
- ⌚ une possibilité de réduction (25 à 50 %) sur les abonnements TCL,
- ⌚ une baisse des couts de déplacements,
- ⌚ moins de stress et de fatigue,
- ⌚ une mobilisation autour d'une démarche citoyenne de développement durable,



Pour le territoire



- ⌚ Réduction de la circulation, du trafic, de la pollution et du bruit,
- ⌚ la promotion des zones d'activité par une meilleure desserte,
- ⌚ la prise en compte de l'environnement et du développement durable,
- ⌚ l'amélioration de la desserte en transports publics.



Des mesures concrètes

- ✘ Encourager à prendre les transports en commun par une réduction de l'abonnement TCL,
- ✘ Organiser le co-voiturage sur l'ensemble de la zone
- ✘ Mieux gérer le stationnement,
- ✘ Promouvoir l'utilisation de modes doux (vélos, accès piétons),
- ✘ Aménager l'organisation du travail : téléconférences, aménagement des horaires.

!! Des démarches « transports de salariés » engagées sur les territoires du Grand Lyon :

- **sur le Plateau Nord (Caluire, Rillieux, Sathonay) ;** élaboration d'un PDIE, porté par l'Association des entreprises Périca : 13 entreprises engagées, 3000 salariés potentiels ; mise en œuvre prévue automne 2007
- **sur le Parc Technologique de St Priest et la zone Champ du Pont ;** élaboration d'un PDIE , porté par l'Association des entreprises Facimalp: 18 entreprises engagées, 3400 salariés potentiels ; mise en œuvre prévue : printemps 2008
- **sur la Zone Techlid** dans l'Ouest lyonnais ; diagnostic pour l'élaboration d'un PDIE engagé fin 2007, porté par l'Association Techlid avec mise en place d'un poste de conseil en mobilité local ;
- **sur la Vallée de la chimie** dans le cadre de l'Agenda 21 local ; diagnostic pour l'élaboration d'un PDIE engagé fin 2007, porté par l'association des entreprises
- **PDIE Lyon-Presqu'île** engagé à l'automne 2007, porté par l'Association Tendance-presqu'île, avec le support d'un poste de Conseil en mobilité locale
- **ZI de l'Est Lyonnais :** réflexion « desserte des zones industrielles » engagée au printemps 2007 ;

!! La mobilisation de tous les acteurs concernés:

Région Rhône-Alpes, Grand Lyon, Cci, Ademe, Sytral, villes, entreprises partenaires,

!! une animation portée par le Grand Lyon

(Espace des temps et DGDEI, développeurs économiques)

!! Un co-financement public/privé pour

encourager à des changements de pratiques, Région Rhône-Alpes, Ademe, Grand Lyon

Plus d'infos sur www.espacedestemps.com

ou par mail lverchere-tortel@grandlyon.org